3

Toulouse le 18 mars 1855

Monsieur Burnouf

Je vous envoi ci-joint la copie de la lettre que j'ai écrite à Mr Seguetan en lui disant il a accepté les conditions

Monsieur

Mon beau frère Mr Rey de Paris m'a fait part des ouvertures qu'il vous a faites au sujet du cosmographe Burnouf que je verrais déposé chez vous avec plaisir il m'a aussi envoyé votre lettre par laquelle vous demandez 25 % de remise sur les instruments que vous commanderez j'accepte de vous faire cette remise sur le prix de 200 f. que nous devrons le vendre en France et à l'étranger mais il est entendu dans ce cas, que les frais d'emballage et les frais de transport seront à ma charge et non à la votre.

Tous les instruments seront vendus par vous ou par moi au prix de 200 f. avec 15 % de

remise au plus, ces vous dire que cet arrengemen
vous laisse un benefice net de 20 f par chaque
cosmographe demandé. ※

je me rembourserais sur vous à 90 jours de
la date de mes factures pour toute machine
demandée en sus de celle déposée je ne deposerais
qu'un ou deux instruments au plus dans votre
magazin.

※ à l'exception des cosmographes que je vendrais
au Gouvernement Français ou que je fournirais
aux Etablisemen de Toulouse (auxquels j'ai
déjà fait le prix de 150 f net) je m'engage
à ne pas vendre ces instruments au dessous de
200 f avec 15 % descompte au plus

je me reserve la faculté de déposer mon
cosmographe partout ou je voudrais, je
pourrais également retirer mon dépôt de chez
vous toutes fois en vous prevenant 6 mois
d'avance.

S'il y a des reclames à faire à l'occasion
de ce dépôt, des insertions dans les journaux
ou dans votre catalogue, elles seront à vos
frais.

Seront également à vos frais les reparations
qui peuvent être attribuées au derengement
occasionné par le voyage. Ces machines étant
bien reglées lorsqu'elles sortent de chez moi, s'il
arrivait que le voyage les dérange elles seront
reparées à vos frais par l'un de vos ouvriers

Signé Gouriquet

Toulouse le 5 Mars 1855

je pense que nous serons d'accord et j'en attends
la confirmation pour prier mon beau frère de me
remettre un instrumen

Reponse de Mr Legretan (Paris 12 mars 1855)

Les conditions que vous me proposez par
votre lettre du 5 courant me semblent très raisonnables
et j'y adhère volontiers vous pouvez donc me faire
remettre un de vos instruments je ferais ensuite ce que je
pourrais pour en trouver le placement. Si quelques
instructions doivent l'accompagner veuillez s'il vous
plaît les y joindre

pour Legretan
Dallerva

Comme vous voyez il ne reste plus qu'à passer
une convention commerciale avec Mr Legretan
Mr Rey mon beau frère doit remplir ces formalités

SS 18 mars

4.



TOULOUSE
18
MARS
59

Monsieur Burnouf

Professeur de la Faculté

Rue de la visitation 10 bis

à Nancy (Meurthe)

NAN
2
(57)

06
MARS

59